

Image not found or type unknown



Interim et voiture de fonction

Par **magusrem_old**, le **05/10/2007 à 19:29**

Bonjour, je travaille pour une agence d'intérim, l'entreprise qui a recours à mes services et qui passe donc par mon agence d'intérim, m'a loué une voiture de fonction.
Mes questions : En cas d'accident en me rendant sur mon lieu de travail, qui est responsable de la franchise pour la location de la voiture ?
L'entreprise, l'Intérim ou moi même ?
L'entreprise ou la société d'intérim peuvent elles me retenir sur mon salaire le prix de la franchise (750 euros)
Merci d'avance pour vos réponses !